

Les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (ICCE)

Un outil de développement territorial
pour la Bourgogne-Franche-Comté

Rencontre régionale du Patrimoine, Nancray (25), le 25 juin 2025

Hannelore PEPKE

Délégue régionale adjointe de la Fédération Patrimoine-Environnement
Conseillère au CESER de Bourgogne-Franche-Comté

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Pourquoi et comment développer les ICCE en BFC ?

➤ **Les ICCE, qu'est-ce que c'est ?**

- ☐ Un label renouvelable tous les cinq ans
- ☐ Des associations thématiques, des réseaux et des chemins
- ☐ Des synergies locales, régionales, nationales et internationales

➤ **Comment les ICCE concernent-ils la BFC ?**

- ☐ Dix ICCE déjà implantés dans la région, pour la plupart avec un fort potentiel de développement
- ☐ Deux autres ICCE correspondant à des pans importants du patrimoine régional

➤ **Comment s'y prendre ?**

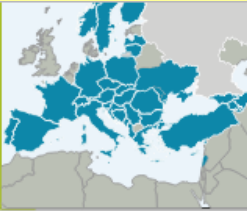
- ☐ Où s'adresser ?
- ☐ Comment s'organiser ?
- ☐ Pour quoi faire ?
- ☐ Combien ça coûte ?

Les ICCE, qu'est-ce que c'est ?

Un label renouvelable tous les cinq ans

- ❑ L'autorité de référence : le Conseil de l'Europe
- ❑ L'organisme certificateur : l'Institut européen des Itinéraires Culturels à Luxembourg
- ❑ Des membres dans au moins trois pays
- ❑ Cinq domaines d'action :
 - Un thème représentatif des valeurs européennes
 - Une valorisation touristique
 - Un travail auprès de la jeunesse
 - Développement des connaissances / recherche
 - Actions culturelles
- ❑ 49 ICCE dont 35 présents en France

États membres
de l'Accord Partiel Élargi
sur les Itinéraires culturels
du Conseil de l'Europe



 Albanie (2022)	 Grèce (2011)	 République de Macédonie du Nord (2022)
 Andorre (2012)	 Saint-Siège (2018)	 Roumanie (2013)
 Arménie (2015)	 Hongrie (2013)	 Saint-Martin (2017)
 Autriche (2011)	 Italie (2011)	 Serbie (2012)
 Azerbaïdjan (2011)	 Lettonie (2019)	 République slovaque (2014)
 Bosnie-Herzégovine (2016)	 Liban (2022)	 Slovénie (2011)
 Bulgarie (2011)	 Lituanie (2012)	 Espagne (2011)
 Croatie (2016)	 Luxembourg (2011)	 Suède (2020)
 Chypre (2011)	 Malte (2023)	 Suisse (2013)
 République Tchèque (2023)	 Monaco (2013)	 Turquie (2018)
 Finlande (2018)	 Monténégro (2011)	 Ukraine (2021)
 France (2011)	 Norvège (2011)	
 Géorgie (2016)	 Pologne (2017)	
 Allemagne (2013)	 Portugal (2011)	
	 République de Moldova (2023)	



Des associations thématiques, des réseaux et des chemins

- ❑ Des **associations de droit français** (ex. Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes) **ou étranger** (ex. ERIH - European Route of Industrial Heritage e.V. et TRANSROMANICA, ass. de droit allemand)
- ❑ Des **structurations variées**, propres à chaque route
- ❑ Deux grands types : des **réseaux de sites** et des **chemins**
 - **Chemins** : Via Francigena, Chemins de Compostelle, Route d'Artagnan (équestre), Sur les traces de R.L. Stevenson (jonction ligérienne en cours)
 - **Réseaux** : TRANSROMANICA, Via Habsbourg, ERIH, Iter Vitis, Destination Napoléon, Destinations Le Corbusier : promenades architecturales
 - **Mixte** : Chemins clunisiens / Sites clunisiens en Europe



Capture d'un extrait de la carte interactive des ICCE sur le site du ministère de la Culture

Des synergies à tous les échelons, du local à l'Europe

- **Europe** : accès à des financements par appels à projet ; visibilité, formations et ateliers stratégie chaque année
- **France** : soutien du **ministère de la Culture** (communication, e-learning, appels à projets nationaux), partenariat avec **Atout France** ; une fédération nationale (**FFICE**)
- **Région** : soutien général selon RI existants, articulations avec Itinérance Tourisme (CRT) et soutien spécifique éventuel à définir à partir de ce jour
- **Départements** : idem
- **Communes et intercommunalités** : soutiens variés, regroupements possibles selon projets pour un développement territorial



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Itinéraires culturels

Accueil Itinéraires culturels Certification Activités Etats membres Institut Salle de presse Ressources

Vous êtes ici : Démocratie et dignité humaine > Itinéraires culturels > Salle de presse > FRANCE : découvrez les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe à travers un module ludique d'apprentissage en ligne

Itinéraires culturels : salle de presse

FRANCE : découvrez les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe à travers un module ludique d'apprentissage en ligne

PARIS, FRANCE | 20 SEPTEMBRE 2024

A LA DÉCOUVERTE DES ITINÉRAIRES CULTURELS DU CONSEIL DE L'EUROPE (ICCE)

DÉMARRER L'EXPÉRIENCE

©Atout France

Atout France, dans le cadre d'un partenariat avec le [ministère de la Culture de France](#), lance un module de e-learning sur les [Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe](#), avec un focus sur la France.

Ce module de e-learning a été conçu dans le cadre de la convention de partenariat signée entre le ministère de la Culture de France et d'Atout France, l'Agence nationale de développement touristique de la France. Il s'agit d'un module ludique, pédagogique et interactif pour tester ses connaissances et découvrir certains des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe qui traversent la France, à l'aide de vidéos, de cartes, de photos et de quiz. Grâce à sa technologie utilisant l'IA, ce module s'adapte au niveau, au rythme et aux préférences de l'utilisateur, lui permettant de découvrir l'histoire, le patrimoine et le savoir-faire des plus de 30 Itinéraires culturels labellisés par le Conseil de l'Europe qui traversent la France.

La France est membre de l'Accord partiel élargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (APE) depuis 2011 et en est l'un des États fondateurs. Aujourd'hui, la France est le pays européen qui compte le plus grand nombre d'Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, avec plus de 30 Itinéraires Culturels traversant le pays et 14 Itinéraires Culturels ayant leur siège en France.

M. Bruno FAVEL, Chef de la Mission du patrimoine mondial, Direction générale du patrimoine et de l'architecture, Ministère de la Culture, et Mme Orane PROISY, Chef de l'Unité des projets et réseaux du patrimoine européen, Ministère de la Culture, sont les représentants nationaux de la France au sein de l'APE sur les Itinéraires culturels.

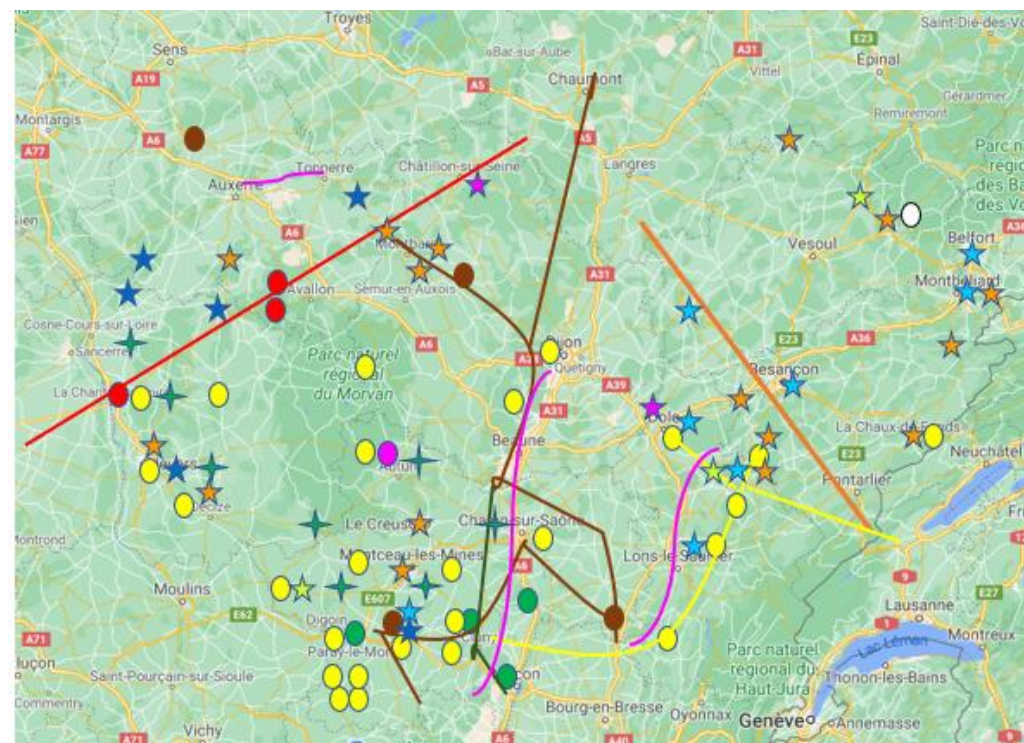
Comment les ICCE concernent-ils la
Bourgogne-Franche-Comté ?

ICCE déjà implantés dans la région

- ❑ Des ICCE des plus anciens aux plus récents
- ❑ Des **thématiques variées**, couvrant une grande partie du champ patrimonial régional

- ❑ Des formes variées de portage
- ❑ **5 sièges en BFC :**
3 européens, 2 France (et Suisse)

Itinéraire	Année de certification	Nombre de sites	Nombre potentiel de sites
Chemins de St-Jacques	1987	3 Unesco + ... ??	?
Via Francigena	1994	> 20	+ 7
Sites clunisiens en Europe	2005	57	> 200
TRANSROMANICA	2007	1 à 180	800 à 1 000
Iter Vitis (REMCI Vitis)	2009	2 à 4	minimum 4 à 6
Via Habsbourg	2014	1	10
Destination Napoléon	2015	2	3
Destination Le Corbusier	2019	1	1
Route européenne du Patrimoine industriel	2019	1 + 14	> 50
Route Européenne D'Artagnan	2021	5	> 10
Total		100 à 270	1 300 à 1 400



ICCE ayant vocation à s'implanter dans la région

❑ Route européenne de la Céramique

Siège : Faenza (Italie), siège France à Limoges, Aubagne (13) nouveau membre depuis octobre 2024

40 sites concernés en BFC : 17 musées dont Nevers, 5 anciennes entreprises céramiques, 8 entreprises actives (faïence, céramique, tuiles) dont certaines labellisées EPV, **4 espaces d'exposition d'artistes céramistes**, un centre de formation et un lycée, principalement dans l'Ouest de la région, mais aussi à Pontarlier, Poligny (Hôtel-Dieu) et Salins-les-Bains (musée fermé)

❑ Route européenne des pharmacies historiques et des jardins médicinaux

Siège : Valencia (Espagne), siège France à Canet-en-Roussillon (66)

Plus de 15 apothicaireries historiques en BFC : 5 en Côte d'Or, 1 à 3 dans le Doubs, 5 dans le Jura, 5 en Saône-et-Loire et une dans l'Yonne

Comment s'y prendre pour en faire
partie, pour les développer ?

Où s'adresser ? Comment s'organiser ?

➤ Pour rejoindre un **réseau déjà implanté en BFC avec un(e) responsable dans la région** : contact direct

=> Sites clunisiens, Via Francigena, TRANSROMANICA, Destination Napoléon, Destinations Le Corbusier

➤ Pour rejoindre un **réseau déjà implanté en BFC sans responsable dans la région** : contact national

=> Chemins de Compostelle, Patrimoine industriel, Via Habsbourg, Route d'Artagnan, Iter Vitis

➤ Pour intégrer un **réseau pas encore implanté en BFC** :

❑ **Céramique** : créer une route (association) régionale pour adhérer en bloc et développer des activités communes en bénéficiant du soutien du ministère de la Culture et de la dynamique du réseau européen

❑ **Pharmacies historiques** : s'appuyer sur l'association « Réseau des Hôtels-Dieu et Apothicaireries » dont près de la moitié des membres sont situés en BFC selon son site Internet

Les sites Internet des ICCE présents en BFC

- ❑ Les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle (1987) <https://saintjamesway.eu/fr> et <https://www.chemins-compostelle.com>
- ❑ Via Francigena (1994) <https://www.viefrancigene.org/fr>
- ❑ Les Sites clunisiens en Europe (2005) <https://fesc.sitesclunisiens.org>
- ❑ TRANSROMANICA - Les itinéraires romans du patrimoine européen (2007) <https://www.lescheminsduromanenbourguedusud.fr/>
- ❑ Iter Vitis, les chemins de la vigne (2009) <https://itervitis.eu/fr/>
- ❑ Via Habsbourg (2014) <https://www.viahabsburg.online>
- ❑ Destination Napoléon (2015) <https://www.destination-napoleon.eu>
- ❑ Destination Le Corbusier : promenades architecturales (2019) <https://sites-le-corbusier.org>
- ❑ Route européenne du patrimoine industriel (2019) <https://www.erih.net>
- ❑ Route européenne d'Artagnan (2021) <http://www.route-dartagnan.eu>

Pour quoi faire ?

Valoriser autant que possible l'ensemble du patrimoine régional relevant du thème d'un ICCE

➤ Ingénierie et développement

- ☐ Mise en réseau des sites
- ☐ Equipement des sites, signalétique
- ☐ Identification de nouveaux membres potentiels
- ☐ Formation
- ☐ Développement des connaissances
- ☐ Engager une approche stratégique
- ☐ Montage de projets communs (par ex. création d'expositions itinérantes)
- ☐ Participation à des appels à projets
- ☐ ...

➤ Communication et promotion

- ☐ Bénéficier des actions de européennes et nationales
- ☐ Créer des outils de communication régionaux (sites Internet, brochures,...)
- ☐ Aider à la prise en compte par les organismes institutionnels de tourisme
- ☐ Mutualiser des tâches selon les compétences des membres (traductions, création graphique,...)
- ☐ Renforcer la connaissance des habitants, anciens comme nouveaux, de leur patrimoine local
- ☐ ...

Combien ça coûte ?

➤ Cotisations annuelles (2023)

- ❑ Les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle (1987) : cf. associations locales
- ❑ Via Francigena (1994) : 125 à 1950 € / commune
- ❑ Les Sites clunisiens en Europe (2005) : 150 à 1800 € / commune ; 150 € / site
- ❑ TRANSROMANICA - Les itinéraires romans du patrimoine européen (2007) : 1000 € pour un site, 3500 à 10000 € / réseau
- ❑ Iter Vitis, les chemins de la vigne (2009) : 500 €
- ❑ Via Habsbourg (2014) : 60 à 1200 €
- ❑ Destination Napoléon (2015) : 125 à 4460 € / commune, 1550 € / institution
- ❑ Destination Le Corbusier (2019) : 100 à 3500 € / commune
- ❑ Route européenne du patrimoine industriel (2019) : 100 à 500 € / site
- ❑ Route européenne d'Artagnan (2021) : 500 à 1000 € / site ; 500 à 4500 € / commune
- ❑ Céramique : 1000 €
- ❑ Pharmacies historiques : 500 € / site ; 500 à 5000 € / commune

Merci de votre attention!

